



FORMATION

Formation générale sur l'entrée en espaces clos

Clientèle visée

Tout travailleur qui effectue une entrée en espace clos.

Toute personne qui supervise l'entrée en espace clos ou les travaux qui y sont effectués incluant les gestionnaires ainsi que les membres d'un comité de santé et sécurité au travail.

Méthode pédagogique

- Un exposé magistral assisté de diapositives;
- Un exercice pratique.

Durée

Une séance théorique en classe de 5½ heures et un exercice pratique de 2½ heures, pour un total de 8 heures de formation.

Nombre de participants

Un maximum de 12 participants.

Évaluation des apprentissages

Chaque participant doit réussir un questionnaire d'évaluation à la fin du cours.

Objectifs

- Détecter les risques potentiels;
- Distinguer les moyens de prévention et de protection applicables;
- Appliquer une procédure d'entrée en espaces clos basée sur les meilleures pratiques;
- Savoir quoi faire en cas d'urgence

Contenu de la formation

VOLET THÉORIQUE

- L'identification des risques présents dans un espace clos;
- Les rôles et les responsabilités des intervenants ;
- Les procédures d'entrée;
- La vérification de l'atmosphère et de la ventilation;
- La planification des procédures d'urgence concernant les espaces clos.

VOLET PRATIQUE

- Un exercice pratique présentant les principales mesures de prévention et de protection :
 - ♦ Les procédures de travail (permis, évaluation des risques, détection de gaz, ventilation, etc.),
 - ♦ L'équipement de protection individuelle,
 - ♦ L'équipement de protection collective.